DEPARTEMENT DU RHONE

ARRONDISSEMENT
de LYON

CANTON
de VAULX-EN-VELIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

PRÉFECTURE du RHÔNE
Reçu le - 4 NOV. 2014
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES 3

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 octobre 2014

Compte rendu affiché le **05 novembre 2014**

Date de convocation du Conseil municipal le **24 octobre 2014**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	31

Objet :

14.10.0169
Soutien à l'association de solidarité internationale "GREF" dans le cadre de notre coopération avec la ville jumelle d'Artik en Arménie pour la promotion de la francophonie

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire**

Secrétaire élu : **Madame Myriam MOSTEFAOUI**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Pierre BARNEOUD, Josette PRALY, Jean-Michel DIDION, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Myriam MOSTEFAOUI.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Armand MENZIKIAN à Stéphane GOMEZ, Yvan MARGUE à Christine BERTIN, Oscar ARAZ à Myriam MOSTEFAOUI, Virginie COMTE à Stéphane BERTIN.

Membres absents excusés : **Saïd YAHIAOUI, Bernard GENIN, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Sophie CHARRIER, Dorra HANNACHI, Nawelle CHHIB, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Patrick MANDOLINO**

RAPPORT DE MONSIEUR MENZIKIAN

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années et en accord avec la Municipalité d'Artik, le GREF (Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières) assure, sur place, la formation et le suivi de l'encadrement des jeunes arméniens de la ville d'Artik au sein d'un atelier d'apprentissage du français intégré au centre périscolaire de la Ville. Cette action est mise en place durant une période de deux fois six semaines aux cours de l'automne, puis du printemps de chaque année.

La volonté de la ville d'Artik est d'intégrer le français dans l'enseignement scolaire dès la maternelle ; mais également, de continuer le programme de formation professionnelle complémentaire en direction des professeurs de langue française de cette Ville, en vue d'améliorer leur maîtrise personnelle de la langue et de renouveler leurs méthodes pédagogiques.

Afin de ne pas mettre en difficulté les actions engagées depuis le début de l'année, je vous propose une subvention exceptionnelle de 5 000 € qui permettra au GREF de faire face aux dépenses effectuées.

En conséquence, je vous propose :

➢ D'approuver le présent rapport ;

➢ De participer à hauteur de 5 000 € au financement de l'action menée par le GREF pour l'année 2014 ;

➢ De dire que ces crédits seront prélevés sur le compte 5819 du budget 2014.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

➢ Approuve le présent rapport ;

➢ Décide de participer à hauteur de 5 000 € au financement de l'action menée par le GREF pour l'année 2014 ;

➢ Dit que ces crédits seront prélevés sur le compte 5819 du budget 2014.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme
Mme la Députée - Maire

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Hélène GEOFFROY